BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Thomas A. Guillot à Edith Huguet; David W. Pipes Jr à Mary L. Minor; Adolphe N. Rohli à Louisa Betz; Urias Simon à Bertha Thomas; Willie Grant à Alma Tuckerson; Eusebe L. Perriu à Irène M. Delery.

NAISSANCES.

Mmes Chas O. Vasterling, une fille; Lawrence Fredericks, une fille; Isaac Grossman, une fille; Jas W. Latopeich, une fille; Samuel Landau, un garçon; Jac. Levy, une fille; Salvatore Graziano, un garçon; Louis Desdunes, une fille; Hy Doussan, une fille.

DÉCES.

James A. Kenney 49 ans, 1234 Magasin; Mary Woodman 75 ans, Nashville, Tenn.; Bridget Sentley 88 ans 817 Belleville; Jos. A. Fabry 46 ans, 810 Bourgogne; Clifford J. Lasque 16 ans, 1123 N. Johnson; Sherman Cosemon 35 ans, 1339 St-Antoine; J. T. Robinson 12 ans, 327 S Salcedo; J. Wincham, 2 mois, 1118 N. Rocheblave; Wm Harrison, 23 ans, Chalmette; Liza Cranshaw, 50 ans, 1433 Religieuse; Gracey Harnittas, 34 ans, 707 Marais; Mme L. Solinsky, 62 ans, Hôpital Touro; Fannie Brainis, 92 ans, Asile Lafon; Valerie Sharples, 27 jours, asile de St-Vincent de Paul; Loretta Thompson, 12 ans, Hôpital de Charité; Michael L. Doblet, 6 mois, paroisse St-Bernard; Willie S. Patrick, 4 mois, 1430 Général Ogden; Arthémise Umbolt, 2 mois, 613 Belleville; Ernestine Pearch, 47 ans, Hôpital de Charité; Milbert Purnels, 24 ans, 1820 Perdido; J. H. Worman, 78 ans, 612 Français.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Monitor Oil Co vs Joseph Schwartz Co., réclamation de $204.

Mme Laura Wilkerson vs Myatt Dicks Motor Co., action en dommages de $15,000.

Commercial Germania Trust & Savings Bank Co. vs Gus Solomon, action en recouvrement de $553.73 sur des billets.

Irène Bird vs Albert Crescion, demande de divorce.

Jordy Bros Slate Co. vs Martin Gund, réclamation de $153 70.

Successions ouvertes:

Joseph Brown, Chas Richeux, Dr J. H. Maloney.

CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, sain des intestins, vous êtes en serre malade. Gardez vos intestins libres et vous vous porterez bien. Il est dangereux de forcer la nature au moyen de remèdes violents ou de pilules de poison. Le moyen le plus doux le plus facile et le meilleur de maintenir les intestins libres et propres, c'est de prendre

CANDY CATHARTIC Cascarets WHILE YOU SLEEP

MANGEZ-LES COMME DU CANDI

Agréables au Palais. Efficaces, ont Bon Goût Font du Bien. ne Rendent Jamais Malade Faible ou Grippé 10 25 et 50 cents la boîte. Demandez par écrit échantillon gratuit et un pamphlet sur la santé. Adresse: STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK.

GARDEZ VOTRE SANG PUR.

3 mars—1an—dim mer ven

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Eddie Netties, attaque à main armée et blessure.

Condamnation:

Willis Watts, larcin, 60 jours de prison.

Affaires abandonnée:

Oscar Weiber, violation de l'acte 176 de 1908.

Envoyés devant la cour criminelle:

Thomas Hauer, Mme Wm Schulingkamp, Louis G. Luca, Paul Fallett, John A. Kennedy, Wm Bloom Mme T. J. Kennedy, Paul Abadie, violation de l'acte 176 de 1908.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Chas C. Gaignard à la Industrial Homes Assn, trois terrains, Roman, Allen, Prieur et Annette, $700.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $700.

Geo. A. Thomas à Paul Rousset, un terrain, Commune, D'Hemécourt, Cortez et Télémachus, $2200.

Gilbert J. Vincent à Joseph Kaspar, un terrain, Arts, Prieur, Johnson et Musique, $450.

Willis H. Verneuille à Mme Ernestine Bouligny, portion, Upperline, Dryades, Bordeaux et Baronne, $5700.

Suburban B. & L. Ass'n à Lucien Bégué, terrain, Gen. Ogden, Upperline, Jeannette, et Birch, $900.

Herbert N. Kaiser à Mme Emile Plantagenet, 2 terrains, White, Broad, Lapeyrouse, Onzaga, $3 200.

Mme John L. Jefferson à Joseph Cailliot, terrain, Ave Louisiana, Constance, Magasin, Toledano, $3,400.

Paul Rousset à Michal Glaser, 2 terrains, Water, Constantinople, Austerlitz, Tchoupitoulas, $2,500.

FAITS DIVERS.

Conférence du député irlandais M. John Devlin.

M. John Devlin, qui représente au Parlement Anglais l'arrondissement de Belfast, Irlande, a fait hier soir, dans la salle des Chevaliers de Colomb une très intéressante conférence, en présence d'une nombreuse assistance.

M. Devlin a traité avec une grande maîtrise la question tant agitée et non encore résolue du "Home Rule" de l'Irlande.

Le conférencier n'est pas un inconnu pour la population de notre ville. Il y a neuf ans il s'est fait entendre sur le même sujet dans la salle du théâtre Tulane, et avait reçu à cette occasion une véritable ovation de ses compatriotes si nombreux à la Nouvelle Orléans. Un accueil très chaleureux lui a été fait de même hier soir à son entrée dans la salle des Chevaliers de Colomb, et sa conférence faite avec chaleur et conviction a soulevé à de fréquentes reprises de longs applaudissements.

M. Devlin est un homme encore jeune, d'un physique agréable et doué d'un véritable talent d'orateur, aussi n'a-t-il eu aucune difficulté à vivement intéresser ses nombreux auditeurs.

Le conférencier a fait ressortir les progrès considérables accomplis dans le courant de ces dernières années en Irlande, et a déclaré que le "Home Rule" s'imposait plus que jamais. Grâce à la lutte entreprise par le groupe Libéral au Parlement anglais M. Devlin espère que l'autonomie ne tardera pas à être accordée à l'Irlande.

Cette conférence donnée sous les auspices de la Ligue Irlandaise et de l'Ancien Ordre des Hibernies, était présidée par M. Bernard McCloskey.

Elle a été ouverte par un morceau d'orchestre suivi de deux discours de bienvenue prononcés par le gouverneur Sanders, au nom de l'Etat, et le maire Behrman au nom de la Ville.

Le conférencier a été ensuite présenté à l'assistance par M. Bernard McCloskey.

La soirée s'est terminée par un discours de Mgr Blenk, archevêque de la Nouvelle-Orléans.

CORRESPONDANCE.

M. l'Editeur de l'ABEILLE.

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous adresser la communication suivante:

Je désire remercier le maire Behrman et les autres messieurs qui ont suggéré mon nom relativement à la Surintendance des Ecoles Publiques de la ville, et dire que je n'ai jamais été candidat à ces fonctions; je ne les eusse pas acceptées, m'eussent-elles été offertes. Il y a de l'honneur et de la dignité attachés à cet emploi; il n'est cependant pas supérieur à ceux qui je remplis. Je m'intéresse hautement aux Ecoles publiques de la Louisiane, mais ne désire pas abandonner ma carrière de professeur dans une grande Université américaine.

Respectueusement,

ALCÉE FORTIER.

Testament du Dr Maloney.

Le testament du défunt Dr J. H. Maloney a été ouvert hier à la Cour civile de District par le juge Sommerville.

Par ce document daté du 19 juillet 1909 le défunt fait les legs suivants:

Aux Pères Rédemptoristes $500 pour dire des messes pour le repos de son âme et celle de sa femme.

Cent dollars à chacune des institutions charitables suivantes: aux Petites Sœurs des Pauvres; à la Société de Secours Franklin; à l'Asile des Orphelins de St-Vincent; à l'Asile des Orphelins de St-Alphonse; à l'Asile des Incurables; à l'Asile Allemand des rues Laurel et Joséphine.

Le Dr Maloney lègue le reste de ses biens à son frère, le Dr George P. Maloney et nomme ce dernier exécuteur testamentaire sans caution.

Jeune vagabond.

L'identité du jeune vagabond qui a été arrêté ces jours derniers à Waggaman, paroisse de Jefferson, par le shérif Marrero, a été définitivement établie hier.

C'est un nommé John Doherty, âgé de 15 ans, originaire d'Afton, Oklahoma. Ses parents ont été avisés de son arrestation et prendront des mesures pour lui permettre de rejoindre son domicile.

Doherty, au moment de son arrestation, avait absolument refusé de répondre aux questions qui lui étaient posées et avait donné plusieurs faux noms dans l'espoir de dépister les recherches de la police.

Hier il a finalement avoué son identité en déclarant qu'il s'était enfui du domicile paternel, dans le but de vagabonder et de voir du pays.

Doherty restera écroué dans la prison de Gretna en attendant d'être livré à sa famille.

Cars de marchandises précipités dans le fleuve.

Deux wagons chargés, dont l'un contenait des sacs de sucre consignés à la Raffinerie Américaine de Chalmette, et l'autre des barils de mélasse, sont tombés dans le fleuve hier matin.

Le chargement de sucre est totalement perdu. On a l'espoir de pouvoir repêcher quelques-uns des barils de mélasse.

Ces deux wagons faisaient partie d'un convoi de marchandises stationné sur le plan incliné de la Compagnie Texas & Pacific, au pied de la rue Terpsichore. Ce convoi devait être placé sur le bac Goldsboro qui devait le transborder sur l'autre rive du fleuve. Pour une raison qu'il a été impossible d'établir les deux wagons de tête rompirent les attaches qui les retenaient au reste du convoi et roulant au bas du plan incliné furent lancés dans le fleuve.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Les recettes douanières à la Nouvelle-Orléans.

M. Adolphe Cartier, auditeur des douanes à la Nouvelle-Orléans, a annoncé hier que les recettes de ce département pour le mois d'octobre 1910 dépassaient considérablement celles de la période correspondante de 1909 et 1909.

Le total des recettes le mois dernier a été de 715,568 25 dollars contre $304,550.63 en 1909 et $537,149.82 en 1908.

Enquête.

Le maire Behrman ayant reçu diverses protestations au sujet d'un hôpital récemment établi dans les environs du Rond-Point Lee, a prié l'avocat de la ville, M. Moore, d'ouvrir une enquête afin de s'assurer si cet établissement avait légalement obtenu un permis d'établissement. Les voisins, paraît-il, se plaignent des réclames flamboyantes qui sont affichées sur la façade de cet hôpital d'un nouveau genre.

LA TEMPERATURE.

La température qui est brusquement tombée de plusieurs degrés hier matin n'a pas tardé à remonter et la Station Météorologique prédit que cette hausse du thermomètre ira en s'accentuant jusqu'à la fin de la semaine.

A 7 heures hier matin, le thermomètre marquait 54 degrés à la Nouvelle Orléans.

Les localités où la plus basse température a été rapportée hier aux Etats Unis étaient Des Moines, Iowa et Moorhead, Nord Dakota, où le thermomètre marquait 20 degrés au-dessus de zéro à 7 heures du matin.

Disparition.

Jacob Greeburg, un gamin de 15 ans, demeurant rue Rempart, 744, a disparu de chez lui depuis mardi dernier à 4 heures de l'après-midi.

Sa mère, qui depuis lors est plongée dans de vives inquiétudes, s'est rendue au poste la police hier soir en quête de renseignements.

Le signalement du jeune homme a été télégraphié à tous les postes de police.

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1910-1911.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

Le Journalisme Français en Louisiane Son Histoire, Son Influence.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1911 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

INCENDIE.

A huit heures et demie, hier matin, un feu a été découvert dans une bâtisse rue Gravier 818 appartenant à Mme Et. Erwin et occupée par le restaurant de Léon Lamothe. Les flammes ont été promptement éteintes.

Accusé de Vol.

Richard Dalchi, âgé de 22 ans, demeurant rue Domaine 2037, a été arrêté à l'angle des rues Canal et Bassin hier après-midi, par l'agent de police Comer. Il est accusé d'avoir volé une bicyclette appartenant à Geo. E. Hero, un gamin employé comme messager par la compagnie Postal Telegraph.

Le juge Aucoin est rétabli.

Le juge Aucoin, de la seconde cour criminelle de cité, qui mercredi, pendant une audience avait été subitement indisposé et avait dû regagner son domicile en voiture, était complètement rétabli hier matin, et a pu siéger comme à l'ordinaire.

FRACTURE.

Mme Lizzie Grandham, âgée de 81 ans, une pensionnaire de l'Asile Ste-Anne, est accidentellement tombée à l'intersection des rues Ste-Marie et Prytanée, hier après-midi, et s'est fracturé la jambe. Elle a été transportée à l'hôpital.

Services Religieux.

CATHEDRALE ST-LOUIS.
Chartres, pres Orleans.
Dimanche, messes a 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE. MARIE, Archeveche
Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes a 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune.
Dimanche, messes a 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE,
St-Philippe pres Roman.
Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST. AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.
Dimanche, messes a 6:30, 8, et 10.30.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.
Dimanche. Messes a 8 heures 30 à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.
Camp, pres Girod.
Dimanche. Messes a 6 h. 30; 7 h 8 et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.
Dimanche, messes a 7; 8 et 9:30 5 heures Rosaire et Bénédiction

ST. VINCENT DE PAUL.
Dauphine, pres Montegut,
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction a 4:30 P. M

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Tres Saint Sacrement à 4 p. m.

STE-THÉRESE.
Camp et Erato.
Dimanche. Messes a 6. 7,30 a 8 30 pour les enfants. Grand'messe a 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA,
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
1406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin, service à Mercredi soir séance à 7:45.

PREMIERE EGLISE EVANGELIQUE FRANÇAISE,
(Fresbytérienne)
de la Nouvelle-Orléans.
Horaire des cultes: Tous les dimanche à 3 h. P. M., dans le Temple situé au No 1132 rue Nord Dorgenois.
Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez le Pasteur. Rév. P. P. Briol,

AMUSEMENTS. AMUSEMENTS.

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine Matinées Mer et Sam à 2
PRIX: 50c, 1.00, 1.50, 2.00
Charles Frohman Présente
MAUDE ADAMS DANS WHAT EVERY WOMAN KNOWS
Semaine Prochaine—Adelaide Thurston dans Miss Ananias
1er nov—of

CRESCENT Ce Soir et Toute la Semaine Mar, Mer, Jeudi et Sam à 2
PRIX Soirs 15c 25c 50c 75c Matinées 15c, 25c
Comédie à Sensation de Paul M Potter
THE GIRL FROM RECTOR'S
Semaine Prochaine IN OLD KENTUCKY
1er nov—of

Orpheum Phone Main 3333
Matinées tous les Jours.
PRIX Matinées 10 à 50c Soirs 10 à 75c
"THE LEADING LADY"
"THE MERMAIDS"
MARION MURRAY & CO
ALEXANDER ET SCOTT
THE VICTORIA FOUR
DIEKO
KENNEDY, DeMILT & KENNEDY
ORCHESTRE AUGMENTE
KINODROME
1er nov—of

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions regulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

WINTER GARDEN
RUE BARONNE, PRES POYDRAS
Frank R. Chase, Directeur
TABLEAUX MOUVANTS ET CHANTS ILLUSTRES ATTRAITS CETTE SEMAINE—CHANGEMENT DE TABLEAUX ET CHANTS TROIS FOIS PAR SEMAINE
La Nouvelle Direction prend soin des Dames et Enfants Prix 5 et 10 cts

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

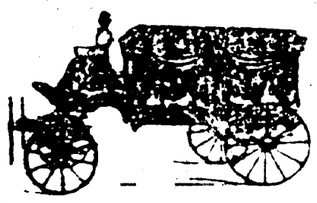

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone Main 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue ND Remparts
PHONE { HEMLOCK 408

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour l'aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY,
Surintendant.
17 oct

AVIS SPECIAL.

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE

Conformément à une résolution du Conseil de Direction de la Banque des Citoyens de la Louisiane, adoptée à une réunion dudit Conseil le 9me jour du mois de septembre 1910, une réunion générale des actionnaires de la dite corporation sera convoquée et tenue, comme le prescrit la Charte de ladite corporation, au local de la banque, No 620 rue Gravier, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, à 11 heures A. M., Mardi le 15me jour du mois de novembre 1910, dans le but d'être trois directeurs qui serviront en qualité de Liquidateurs, et de voter sur toute question pouvant être agitée devant ladite réunion touchant la liquidation des affaires de la corporation, rendue nécessaire par l'expiration de sa charte arrivant à sa limite le 30 janvier 1911.

Il sera présenté à cette réunion pour la considération des actionnaires, le rapport d'un Comité Spécial nommé par le Président par l'autorité du Conseil de Direction et chargé du soin de préparer et de soumettre aux actionnaires un plan pour l'organisation d'une banque qui succédera à ladite corporation en continuant les affaires.

Les actionnaires sont ici avisés d'assister à ladite réunion au jour, à l'heure et à l'endroit désignés.

GEO. W. NOTT,
Président.
S. A. TRUFANT,
Caissier.
4 oct—au 15 nov 1an

PHONE HEMLOCK 9282

EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1306 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

PETITES ANNONCES.

UNE fille française demande à entrer dans une famille pour apprendre le français à un enfant. Bonnes références. S'adresser 528 rue Ste-Anne, Agnès Gervais.
29 oct - 2com.

COUTURIÈRES EXPÉRIMENTÉES POUR VÊTEMENTS D'HOMMES. EMPLOI PERMANENT. SALAIRE LIBERAL.
BREKMAN'S CLOTHING STORE.
11 oct—

"Mais Reiter avait une fille Emilienne, qui, sous le calme de ses jolis yeux bleus, limpides comme des yeux de vierge, cachait une violence de passion sensuelle que ni l'éducation, ni la réserve habituelle aux jeunes filles ne devaient réprimer.

"Il y avait à peine quelques semaines que Marcel Kordan était installé aux usines Reiter qu'Emilienne en était follement amoureuse.

"Or, Marcel Kordan était marié.... son ménage paraissait très uni!.... et il n'y avait nulle apparence qu'Emilienne se vit payée de retour.

"C'est ici que le drame commence.... à l'insu de Reiter et de sa femme, car si l'un ou l'autre s'en fût douté, ils eussent pris assurément contre leur fille des mesures énergiques. Quoi qu'il en soit, Marcel Kordan se vit enveloppé, dès lors, par une dangereuse séduction .... par une tendresse, par des promesses du regard si éloquentes qu'il fut bientôt renseigné.... Son tour fut de ne pas s'enfuir.... [illegible] .... Et du jour où il prit le parti de rester, il devait s'avouer qu'il serait vaincu, tôt ou tard, dans une lutte où la femme, qui veut, est plus forte que l'homme qui ne veut pas.

"Que dire de plus?

"Emilienne fut la maîtresse de Kordan....

"Elle était adroite, très jolie, violente et dangereuse....

"Elle affola cet homme qui, pour continuer avec elle plus librement ses relations, trouva le prétexte de renvoyer sa femme dans sa famille, à Colmar.

"Pourtant, il était malheureux. Il se savait coupable et il était honnête.

"Ces jours et ces nuits d'amour furent des heures d'angoisses et de remords.

"Puis l'inévitable arriva.... les éveillant tous deux de leur rêve....

"Emilienne devint enceinte...

"Le drame d'amour était terminé....

"La tragédie arrivait....

"Après le premier effarement, Emilienne s'est reprise. C'est une fille d'énergie. Elle ne veut pas que sa faute soit connue. Et pour se dérober au scandale, elle est prête à tout entreprendre, à accepter toutes les combinaisons...

"Mais seule, elle ne peut rien....

"Marcel Kordan, que pourrait-il?

"Qu'coûte-t-il en coûte à Emilienne [illegible] avoue sa faute [illegible]

"Elle s'y résigne.

"Que se passa-t-il entre le père et la fille?.... quels reproches? quels outrages? quelles résolutions?.... On ne le sut point et personne ne put le dire .... On en est réduit aux conjectures.... Les événements qui suivirent parent seuls jeter quelque lumière sur la scène qui eut lieu alors entre Reiter et sa fille.

"Tout d'abord, il y eut rupture....

"Brusquement, sans avoir hésité, sans qu'aucun chagrin se manifestât chez elle, Emilienne cessa de s'occuper de Kordan, d'aller aux rendez-vous qu'il donnait, de répondre aux lettres qu'il écrivait.... Or, l'homme s'était mis à aimer avec passion, résumant tout en elle, rapportant tout à l'amour.... Son travail en souffrait. Il encourait des reproches. On menaça de le chasser. Il était fou, sa vie était là. Emilienne la lui reprenait. Il s'y accrochait en désespéré, éperdument.

"Il réussit pourtant à la revoir.

"Il supplia.... Elle resta insensible.... Elle s'était donnée, elle se reprenait.... qu'y avait-il là de si étrange?.... Elle ne lui devait rien.... Elle ne l'aimait plus.

"Il réussit à la revoir.

"Et il menaça, dans un emportement de colère....

"Elle haussa les épaules et se contenta de dire:

—Prenez garde!

"Alors, ce furent des imprudences, commises par lui, au risque de la compromettre.

"Le premier acte de la tragédie allait se dénouer.

"Dans sa folie, Marcel Kordan n'était plus capable de réfléchir.

"Du reste, il ne se doutait pas du piège qui, lentement, lui était tendu. Il n'était que coupable d'aimer.... Sa loyauté se fut refusée à toute honteuse compromission.... Et malgré tout, c'était un homme qui supposait chez les autres la loyauté qu'il ressentait en lui.

"Dès lors, il devait succomber.

"Il était condamné d'avance.

"Voici donc le piège qui lui fut tendu:

"La dernière fois qu'il put rejoindre Emilienne, il sollicita une entrevue.... Il était à bout de souffrances.... Agité et fiévreux, il ne ressemblait guère au robuste garçon plein d'espoir en l'avenir, qui, quelques mois à peine auparavant, était venu prendre possession de son poste aux usines Reiter.... Il sollicitait cette entrevue humblement, à voix basse..... Comme implore une aumône un mendiant à l'agonie, mourant de faim....

"Elle parut s'apitoyer ce jour-là....

"Depuis longtemps, il ne l'avait vue sourire.... depuis longtemps il n'avait pas vu, surtout, l'expression de tendresse voluptueuse des jolis yeux bleus, des yeux de vierge.... et ce fut cela qu'il vit, le sourire et les yeux passionnés....

"Et tout de suite, il oublia tout, et ce fut une folie de joie.

"Elle avait dit simplement:

—Oui.... ce soir....

—Vous m'aimez toujours?

—Puisque je vous dis: ce soir! fit-elle avec son regard tendre.

—Chez vous?

—Non.

—Pourquoi?

—Il y a trop de danger.

—J'y suis venu cent fois!

—On me surveille.... Jadis on ne soupçonnait rien.

—Alors, où voulez-vous que j'aille vous retrouver?.... Partout où vous direz, j'irai.... j'irai sans crainte.... j'irai avec bonheur.... dussé-je, de là, descendre au bagne, à l'échafaud, en enfer!!

"Les lèvres d'Emilienne se plissèrent en une contraction énigmatique.

—Au bagne! à l'échafaud! fit-elle .... A quoi pensez-vous donc?

—Dites!.... oh! dites!.... où dois-je vous rejoindre cette nuit?

—Je descendrai dans les bureaux de l'usine.... Ils sont fermés tous les soirs avec soin, car, comme vous le savez, il reste souvent des sommes importantes dans le coffre fort, mais je sais comment me procurer la clef....

—Toutes les nuits, le gardien Schwartz couche près de la caisse....

—Si depuis quelques jours vous ne négligiez pas votre service au point de vous attirer les reproches de mon père, vous sauriez que Schwartz est malade....

—On a dû le remplacer.

—On ne l'a pas remplacé! La nuit, les bureaux sont déserts. Comprenez-vous?

—Oh! Emilienne, fit-il d'une voix étouffée, j'avais cru que vous ne m'aimiez plus....

—Le pourrais-je? dit-elle en l'affolant de son regard tendre..

—Alors, à ce soir?

—Oui, vers onze heures. je serai la première au rendez-vous .... Tâchez de vous procurer une petite lanterne, car il faudra que nous soyons prudents.. Il n'est pas rare que des ouvriers attardés rôdent dans la cour de la fabrique.

—C'est entendu, comment connaîtrai-je votre présence?

—J'entr'ouvrirai légèrement la persienne à l'une des fenêtres du bureau de mon père.

—Il lui tendit les bras. Elle ne refusa point son baiser. Elle se jouait de cet homme et il était nécessaire à son plan qu'elle le trompât jusqu'au bout.... "

Le vieillard s'arrêta dans son récit et releva sur Elise un regard froid.

—Vous intéressez-vous à cette histoire?

—Oui, mais je me demande pourquoi vous me la racontez.

—Parce que c'est la vôtre?

—J'ai affaire à un fou.... à un fou dangereux! se dit-elle tout haut.

—Vous niez?

—Je ne prendrai même pas cette peine:

Et avec un grand calme apparent:

—Mais puisque vous y prenez plaisir, continuez donc, monsieur, je vous prie.

—Je vous obéis.... Le temps de recharger ma pipe.

Ce qu'il fit, méthodiquement, sans paraître autrement se préoccuper d'elle. Et c'était un spectacle étrange que celui de ce vieillard et de cette jeune fille, vaguement éclairés par la lueur d'une bougie, en cette chambre délabrée, presque en ruines, où cela sentait l'humidité et la pourriture des solives.... pendant qu'au dessus de leur tête, dans l'ancienne pièce du moulin où se trouvait la turbine, trottinaient des légions de rats.... de ce vieillard qui avait condamné à mort cette jeune fille.... qui lui lisait son arrêt de mort.... et de cette fille qui se savait condamnée, mais dont l'orgueil superbe et l'indomptable énergie tendaient à un seul but: lui échapper encore!

Après deux ou trois bouffées, la pipe tirant bien, il reprit:

A continuer.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Dolson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84,211.—Division D.—Attendu que L. R. Hoover a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dûdit dans la succession de feu Charles Dolson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Geo B. Smart, avocat.
28 oct—28—nov 1 6